

Distr. générale 7 novembre 2002 Français Original: anglais/espagnol

Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes Vingt-huitième session 13-31 janvier 2003 Point 7 de l'ordre du jour provisoire Application de l'article 22 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

> Rapports présentés par les institutions spécialisées des Nations Unies sur l'application de la Convention dans les domaines entrant dans le cadre de leurs activités

Note du Secrétaire général

Additif

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

- Au nom du Comité, le Secrétariat a invité, le 18 septembre 2002, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à présenter au Comité un rapport sur les informations fournies par les États concernant l'application de l'article 11 et des articles connexes de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, qui viendrait compléter les renseignements figurant dans les rapports des États parties à la Convention que le Comité doit examiner à sa vingt-huitième session.
- Le Comité a également souhaité recevoir des informations sur les activités et programmes entrepris par la FAO et les décisions de principe adoptées pour promouvoir l'application de l'article 11 et des articles connexes de la Convention.
- Le rapport qui figure en annexe a été présenté comme suite à la demande du Comité.

Annexe

Rapport présenté par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes à sa vingt-huitième session

Kenya

- 1. Selon les statistiques de la FAO, le Kenya comptait en 2000 30 669 000 habitants dont les 67 % vivaient en zone rurale.
- 2. En 2000, la population économiquement active était estimée à 51,5 %, et 75,4 % de cette population travaillait dans le secteur agricole. Les femmes représentaient 47 % des actifs et 49,5 % d'entre elles étaient employées dans l'agriculture.
- 3. L'année 2000 a été, quasiment sur tous les plans, une année très difficile pour le Kenya. La sécheresse qui s'était déclarée en 1999 a continué de faire des ravages dans une grande partie du pays, l'économie s'est contractée, le soutien budgétaire du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale en est resté à la première tranche, la succession du Président a dominé le débat politique et la crise du VIH/sida s'est aggravée. La plupart des nouvelles concernant le Kenya, sur le plan tant national qu'international, ont été mauvaises. Les quelques lueurs d'espoir sont nées de l'esprit de créativité qui s'est manifesté face aux diverses crises plutôt que d'un redressement global quelconque. Rares ont été a priori les signes de reprise ou les nouvelles orientations politiques laissant prévoir un renversement de la situation.
- 4. La sécheresse a continué de jouer un rôle dominant. Au total, 254 000 tonnes de vivres ont été distribuées à 3,1 millions d'individus dans le cadre d'opérations d'urgence qui se sont prolongées jusqu'en février 2002. La production de maïs qui a pendant longtemps tourné en moyenne autour de 3 millions de tonnes n'a pas dépassé les 2,3 millions de tonnes. Celle du café a continué à baisser et n'atteint pas actuellement la moitié de son niveau record. La valeur des exportations de thé a chuté en même temps que les cours mondiaux, contrairement à celle des exportations de produits horticoles qui, elles, ont sensiblement augmenté.

Le programme de la FAO

- 5. Le programme de la FAO au Kenya s'est articulé autour de deux thèmes liés à des initiatives prometteuses : a) l'accroissement du nombre d'écoles agricoles locales dans le cadre du Programme spécial de sécurité alimentaire visant à améliorer la production et à augmenter les recettes grâce à de meilleurs choix technologiques; et b) la politique adoptée et l'information fournie en matière de sécurité alimentaire, le plan d'action en cas de sécheresse et les interventions d'urgence.
- 6. La FAO a exécuté un projet d'exportation de produits horticoles mené à bien par des groupes de femmes de la province du centre. Le projet d'école agricole locale financé par le Fonds international de développement agricole dans l'ouest du Kenya a continué de prendre de l'ampleur grâce à la multiplication des écoles dirigées par des agriculteurs, qui emploient certains de leurs diplômés pour

2 0268768f.doc

promouvoir les activités de nouveaux groupes. Cent quatre écoles agricoles locales sont financées au titre de ce projet pour la campagne agricole en cours, dont 62 sont dirigées par des agriculteurs et 58 par des agents de vulgarisation. Plus de 3 800 agriculteurs originaires de l'ouest du Kenya qui suivaient des cours dans ces établissements ont obtenu leur diplôme en 2001.

- Le programme doit manifestement son succès aux agents du Ministère de l'agriculture, notamment ceux des districts et des subdivisions administratives inférieures. Une nouvelle initiative a vu le jour au cours de l'année, la création d'un réseau de diplômés d'écoles agricoles locales, qui permet de mener des activités de vulgarisation et une action collective. L'intérêt du programme réside dans le soutien qu'il apporte à des groupes d'agriculteurs déjà constitués, en particulier à des groupes de femmes, en leur donnant la possibilité d'exercer leur part de responsabilités dans la gestion de ses ressources et de tirer parti des services qu'offrent des réseaux de vulgarisation et de recherche. Cet ensemble de facteurs a permis aux individus concernés de s'investir dans le programme et encouragé aussi bien les agriculteurs que les agents de vulgarisation à s'employer davantage à rechercher et à tester de nouveaux modes de production et de vente. Tous les éléments positifs existaient déjà dans le système avant le lancement du programme (travaux de recherche, agents de vulgarisation, associations d'agriculteurs) mais le succès de ce dernier a tenu au fait qu'en les associant, il a été possible de progresser sur la voie de la réalisation de l'objectif commun, à savoir renforcer la sécurité alimentaire et améliorer les conditions d'existence. Le succès est directement imputable au Gouvernement qui s'est montré davantage disposé tout au long de cette année à associer à titre expérimental, les collectivités, à la gestion des ressources publiques et à confier certaines des responsabilités du programme aux districts.
- 8. Les opérations d'urgence de la FAO au Kenya sont confiées à des comités de secours locaux dans la mesure du possible. Ces comités sont constitués en majorité de femmes et ce sont elles qui les dirigent. Étant donné que la production agricole est l'affaire des femmes, ce sont généralement elles qui participent (et s'intéressent) aux programmes de distribution des semences. La Division des opérations d'urgence et de la réhabilitation de la FAO collabore étroitement avec le service de vulgarisation agricole et nombre des agents de vulgarisation sont en fait des femmes. Ce sont également les femmes qui assurent la commercialisation des semences et la FAO a choisi, pour renforcer le rôle des commerçantes locales, de faire acheter les semences sur place.

Projet Dimitra: participation des femmes rurales au développement

9. Dimitra, projet d'information et de communication mis en place par la FAO en 1998, permet de recueillir des données sur des projets concernant les femmes rurales, la sécurité alimentaire et le développement durable. L'objectif en est de mettre en relief la contribution des femmes rurales au développement grâce à des moyens traditionnels de communication et aux nouvelles technologies de l'information, à mieux sensibiliser les acteurs du développement à l'importance du rôle des femmes et à favoriser l'échange et la diffusion des informations. Onze organisations kényennes figurent dans la base de données de Dimitra (<www.fao.org/sd/dimitra>). Ces organisations ont participé à 49 projets. Le Forest Action Network (FAN), basé au Kenya, est le centre de coordination de Dimitra

0268768f.doc 3

pour l'Éthiopie, le Kenya, le Malawi, le Mozambique, l'Ouganda et la République-Unie de Tanzanie.

El Salvador

- 10. Située en Amérique centrale et ayant pour capitale San Salvador, la République d'El Salvador s'étend sur une superficie de 21 040 kilomètres carrés et comptait en 2000, selon les estimations 6 278 000 habitants (source : base de données statistiques de la FAO) dont 51 % de femmes et 49 % d'hommes.
- 11. Près de 54 % de la population vit dans les zones rurales et plus de 80 % des producteurs agricoles travaillent dans des exploitations de moins de trois hectares. Ses indicateurs sociaux figurent parmi les plus bas d'Amérique latine et son PNB par habitant était de 1 850 dollars des États-Unis en 1998. Le rapport sur le développement humain, 2000, établi par le Programme des Nations Unies pour le développement, indique clairement un écart sur le plan socioéconomique entre l'indicateur du développement humain en zone urbaine et en zone rurale où le retard en matière de développement est plus accusé (18:1).
- 12. Selon les statistiques de la FAO publiées en 2000, 29 % de la population active 8 % de femmes et 92 % d'hommes travaille dans le secteur agricole. Toutefois, en raison des difficultés financières auxquelles s'est heurté le Gouvernement dans le cadre du recensement, la FAO n'a pas pu contribuer à la mise au point du quatrième recensement national agricole, qui aurait peut-être pu révéler d'autres pourcentages.
- 13. Bien que la production agricole ait quasiment stagné entre 1997 et 1999, le secteur n'en continue pas moins de revêtir une grande importance sur le plan de l'emploi et de la valeur ajoutée. Il emploie encore près d'un quart de la maind'oeuvre, mais constitue un tiers des recettes d'exportation et assure près de 70 % des besoins alimentaires du pays. Les quatre cultures de base sont le maïs, le haricot, le riz et le sorgho et les principales cultures d'exportation, le café et le sucre. L'agriculture est un secteur qui suscite des inquiétudes vu que le pays n'a pas pu faire face à la demande interne de céréales de base ces dernières années. La communauté financière hésite à investir dans ce secteur en raison des faibles prix à l'importation, sans compter le rang de priorité de plus en plus élevé accordé par les politiques gouvernementales au secteur urbain, reconnaissance tacite du rôle secondaire que l'agriculture est appelée à jouer dans l'avenir du pays.

Activités de la FAO

- 14. Les activités de la FAO dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes s'inscrivent dans le cadre des domaines stratégiques et des besoins prioritaires définis au titre de la promotion de la femme et s'intègrent à son plan d'action en faveur des femmes rurales. Elles visent surtout à promouvoir une évolution institutionnelle concernant la mise au point des politiques et initiatives de développement permettant aux États de répondre aux besoins spécifiques des hommes et des femmes en en faisant l'axe principal de leurs stratégies de développement.
- 15. Le Programme de la FAO en El Salvador comprend un projet consacré à l'agriculture écologiquement rationnelle dans les zones à flanc de colline (phase II) et deux projets d'aide d'urgence aux petits agriculteurs victimes du tremblement de terre et de la sécheresse. Ces projets ont été approuvés en 2001 et 2002 dans le but

4 0268768f.doc

d'aider le Ministère de l'agriculture et de l'élevage à réinsérer 10 000 familles agricoles dans le circuit de production, en leur fournissant les intrants indispensables aux semailles de 2001/02. Les femmes chefs de famille font partie des bénéficiaires les plus vulnérables.

16. Le Programme comprend en outre des projets de moindre envergure comme les projets TeleFood (<www.fao.org/food>) consacrés au renforcement des systèmes de production de viande et d'oeufs dans les exploitations avicoles familiales situées à flanc de colline et à la promotion de l'élevage de petites espèces animales non traditionnelles ainsi qu'à des activités nutritionnelles grâce à un mémorandum d'accord signé entre la FAO et l'organisation Project Concern International.

0268768f.doc 5